Le peuple valdôtain

1 • **L'Union Valdôtaine,** Mouvement politique qui se rattache aux principes du Fédéralisme global, a comme finalité d'assurer l'épanouissement du caractère ethnique et linguistique du peuple valdôtain ; d'en servir les intérêts culturels, politiques, sociaux et économiques ; de favoriser la coopération entre les communautés ethniques. **2 • L'Union Valdôtaine** s'engage à réaliser la souveraineté politique du Val d'Aoste par les voies démocratiques afin de seconder l'aspiration du peuple à l'autogouvernement dans le cadre d'une Europe unie des Peuples.

11 NOVEMBRE 2010 • 0,40 euros • Poste Italiane S.p.A. – Spedizione in A.P. D.L. 353/2003 (conv. in L. 27/02/2004 n° 46) art. 1 comma 1 DCB – AOSTE • LVII année • N. 18117 **42**

www.unionvaldotaine.org
www.lepeuplevaldotain.it

EDITORIAL

Notre organisation, notre force !

Osvaldo Chabod

La force de l'Union Valdôtaine est depuis toujours son enracinement sur le territoire et c'est pour cette raison que pour développer son action, dans le respect des principes fédéralistes, notre Mouvement s'est organisé en sections communales, liens irremplaçables avec les communautés locales. Je n'imagine pas, à présent, un meilleur modèle d'organisation pour être présent sur le territoire, à la fois quand il s'agit de faire face à un rendez-vous électoral, et également quand on doit se concerter avec nos adhérents à propos des thèmes particuliers qui font la vie de notre Mouvement.

Mais si dans le premier cas, c'est-à-dire à l'occasion des différentes élections, les sections ont prouvé qu'elles savent travailler de manière optimale et les résultats ont presque toujours primé leur action, ce n'est pas toujours le cas en ce qui concerne les autres initiatives sur le territoire. Je comprends très bien que, de nos jours, chacun de nous a des engagements dans différents domaines de la vie, à savoir la famille, le travail ou les loisirs, et que parfois nous avons du mal à trouver du temps pour participer activement à la vie des sections.

Mais nous ne pouvons pas permettre que la vie politique sur le territoire soit presque exclusivement concentrée lors des campagnes électorales et que l'engagement des adhérents soit limité à recueillir des voix dans les différentes occasions : cela pourrait même entraîner quelqu'un à agir de façon personnelle et, au moment où il est concerné directement dans une compétition électorale sans succès, à abandonner le Mouvement !

Retrouver le plaisir de la discussion au sein des sections pour débattre des thèmes qui sont à la une, et en faire part aux organes du Mouvement, cela pourrait représenter une nouvelle phase de vivacité politique : au contraire, on continuera à se plaindre du fait que toute décision est toujours prise par les organes responsables du Mouvement sans une participation effective de la base. Cela dit à propos des sections, il est nécessaire de faire une petite réflexion en ce qui concerne aussi les organes du Mouvement : le Conseil Fédéral et le Comité Fédéral. A ce sujet, il est indispensable de nous poser la question à savoir si leur prévision, telle qu'elle est conçue par nos Statuts, est encore actuelle et valable.

Il est vrai que, d'un côté, la force de l'Union Valdôtaine est d'avoir toujours su garder ses origines, son nom, son symbole, son organisation, compte tenu de la rapidité dont la plupart des autres forces politiques changent leur image.

Mais la force d'un mouvement politique, tout en conservant ses idéaux fondateurs, c'est de savoir se moderniser et s'adapter à chaque époque.

Demandons-nous, par exemple, si la composition du Conseil Fédéral, un organisme composé par 111 membres, peut lui assurer un rôle actif et constructif, plutôt qu'un rôle de ratification des décisions prises par le Comité Fédéral, un organisme plus agile et qui peut être concerté avec beaucoup plus de facilité.

Il est évident que tous ces aspects doivent être abordés au plus tôt et avec la plus grande attention pour aboutir à une réforme statutaire.

Il serait nécessaire, à ce propos, que les éventuelles propositions de modification des Statuts soient discutées au sein des sections dans les prochains mois et que toute suggestion soit soumise aux organes du Mouvement.

...» fin de citation

lcaveri@gmail.com

«Il devrait y avoir un bouton sur la télévision pour augmenter le volume d'intelligence. Il y en a un où on peut lire "lumière" mais ça ne fonctionne pas».

Buell Gallagher

À propos de la multiplication des chaînes de télévisions

Le Gouvernement régional a préparé le budget 2011/2013

La manœuvre financière et le fédéralisme fiscal pèsent sur le budget

Le budget 2011 de la Région s'équilibrera sur 1.580 millions d'euros, sur 1.542 millions en 2012 et sur 1.530 en 2013 : le Gouvernement régional a approuvé pendant la séance du vendredi 5 novembre dernier, le document qui sera voté par le Conseil régional début décembre.

« *La manœuvre financière de l'Etat pesant environ 24 millions d'euros, nous avons dû tenir compte également, même si la loi n'est pas encore passée, des 104 millions attribués au fédéralisme fiscal* – a expliqué le président Augusto Rollandin, en ajoutant que d'ici à 2017, le fédéralisme fiscal entraînera une réduction progressive jusqu'à arriver à 211 millions d'euros – *les entrées subiront donc une diminution de 6,23%».*

Comme le président Rollandin l'avait annoncé au cours des semaines précédentes, le budget présenté confirme la totalité des aides anticrise, sauf pour l'achat d'une nouvelle voiture. Les décisions qui ont été prises veulent toutefois favoriser les financements dans le secteur du développement, qui est en croissance par rapport à 2010, tandis que les dépenses courantes ont été réduites,

en privilégiant des dépenses d'investissement. En analysant le budget, on s'aperçoit que parmi les chapitres les plus onéreux, il y a la Santé, qui atteint 24,7%, les frais du personnel, 24,06%, et la finance locale, 13,88%. Par contre, parmi les dépenses pour les investissements, il y a en tête la finance locale, 23,3%, suivie par le développement économique, 22,2%, et par les fonds de réserve globale, 15,7%.

« *Les 104 millions d'euros manquants* – a continué Rollandin – *sont une somme importante. Cette législature a commencé sous le signe de la crise économique et nous avons géré une situation difficile en raison de laquelle nous avons disposé de financements plus importants, avec les aides aux familles et aux entreprises, par rapport à ceux que nous serons appelés à payer pour le fédéralisme fiscal. Lorsque cette période de crise sera surmontée, nous disposerons à nouveau d'une bonne partie des ressources que nous avions destinées aux aides anticrise».*

Denis Falconieri

Nouvelles du Sénat

Où allons-nous ?

Antonio Fosson

La demande récurrente qui m'est posée en cette période est : le Gouvernement tombera-t-il ? Allons-nous voter ? Il m'est difficile d'y répondre parce que je ne connais pas les secrets des "palais" et parce que tout dépend de ce qui se passera ces jours-ci. Mais les gens attendent de ma part une analyse de la situation et, par conséquent, j'essayerais de la faire en sachant évidemment que je peux me tromper. Premièrement, il est évident que la leadership de Berlusconi est à présent mise en doute. Sa chute progressive est arrivée sans aucune doute et certains ont commencé à s'éloigner, d'autres commencent à manifester une certaine lassitude à son égard et en s'éloignant (aussi parce que la situation actuelle semble récompenser ceux qui sont partis et punir ceux qui sont restés fidèles par rapport à la notoriété acquise). Et cela se produit dans un parti, il Popolo della Libertà, qui est

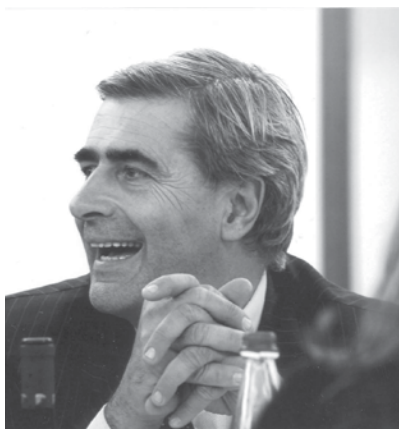

un rassemblement de personnes, de personnalités et non pas de projets partagés et d'idées communes : tout tient jusqu'à présent grâce au charisme et à l'autorité du leader, dont la force résulte même par le fait qu'il décide seul, souvent en imposant les choix aux siens. Et si cela se produit aujourd'hui au niveau de tous les partis italiens, on peut dire que le "leaderisme" est sûrement plus visible dans le PDL, parti relativement jeune ayant une courte histoire derrière lui.

Et si Berlusconi chute qui pourrait prendre sa place ? Aucune personnalité ne serait certainement acceptée par tous les inscrits, et il n'y a personne proclamé comme étant son "successeur : plusieurs courants et partis alternatifs se formeraient donc probablement. Par conséquent, la défaite de Berlusconi entraînerait une crise importante au sein du PDL et une dislocation du cadre politique. Et la Lega ? Même si elle remporte les éventuelles prochaines élections avec qui gouvernera-t-elle si le PDL n'existe plus ? Avec qui réalisera-t-elle le fédéralisme fiscal qui est son principal objectif et que Berlusconi veut comme Bossi ?

Quant au PD a-t-il un leader alternatif accepté par tous ? non, pas en

SUITE PAGE 2

Aperçu des décisions du Gouvernement régional

Séance du vendredi 5 novembre 2010

PRÉSIDENCE DE LA RÉGION
Dans le cadre du projet d'évolution de la carte vallée, le Gouvernement a approuvé le plan opérationnel d'application du système de gestion de la carte sanitaire/carte nationale des services pour la Vallée d'Aoste.
En outre, il a aussi approuvé le plan annuel d'action et le budget prévisionnel d'*Europe Direct Vallée d'Aoste* pour l'année 2011.
Aux termes de la loi n° 91/1993, il a également octroyé des aides aux sociétés d'émigrés valdôtains à l'étranger pour la réalisation des activités de ces dernières et a engagé à ce titre la somme de 31.000 euros.

AGRICULTURE ET RESSOURCES NATURELLES
Conformément à la loi régionale n° 3/2002, l'Exécutif a approuvé la poursuite, sur tout le territoire régional, du plan de contrôle et de prophylaxie de la rhinotrachéite infectieuse bovine en Vallée d'Aoste (IBR), pour la période allant de novembre 2010 au 31 mai 2011. Il a débloqué une enveloppe de 3.380.000 euros à ces fins.

ACTIVITÉS PRODUCTIVES
Le Gouvernement a octroyé des aides en capital, selon la procédure d'instruction automatique et la procédure d'instruction d'évaluation, à des entreprises artisanales et industrielles, à la suite des demandes présentées par ces dernières en 2010 et a engagé à ce titre la somme de 807.000 euros.
Il a aussi accordé une subvention à une entreprise d'Aoste, aux termes de la loi régionale n° 84/1993, pour la réalisation d'un projet de recherche industrielle. A cet effet, il a engagé un montant de 2.360.000 euros pour la période 2010/2013.
Par ailleurs, il a approuvé les aides pour la réalisation des cours d'apprentissage des techniques de travail artisanales visées à la loi régionale n° 2/2003 et a débloqué à ce titre une enveloppe de 48.000 euros. L'Exécutif a également donné son feu vert à la participation de l'Assessorat à des manifestations promotionnelles prévues pour 2011 et a engagé à cet effet une somme de 375.000 euros.

BUDGET, FINANCES ET PATRIMOINE
Conformément à la loi régionale n° 12/1997 modifiée, le Gouvernement a approuvé l'avis de mise aux enchères inhérent à la vente d'immeubles appartenant à la Région, ainsi que l'extrait y relatif.

ÉDUCATION ET CULTURE
L'Exécutif a approuvé la réalisation d'un projet de formation pour l'innovation de la didactique avec les ardoises multimédia interactives *LIM/TIBI*, destiné aux enseignants des institutions scolaires de la Région, pour la période décembre 2010-avril 2011.
En outre, il a décidé d'organiser, en collaboration avec l'association des moniteurs de ski de Pila, quelques leçons de découverte du surf des neiges pour les élèves des écoles secondaires supérieures d'Aoste ne connaissant pas cette discipline. Ces derniers participeront à une journée promotionnelle qui se tiendra entre le 13 et le 17 décembre 2010.
Le Gouvernement a également décidé d'organiser un séjour sportif et bilingue, du 15 au 22 janvier 2011, à Autrans, en France, pour les élèves des écoles élémentaires de la Région.
Par ailleurs, il a décidé la réalisation d'activités à l'occasion de la 4e édition de la «Fête de la neige» prévue samedi 11 décembre 2010, à Pila, pour les élèves et les enseignants des écoles secondaires supérieures de la Région.
Il a aussi approuvé l'organisation de la manifestation «Exposition-atelier, biodiversité - du micro au macro, à la découverte du merveilleux monde des vivants» destinée aux élèves de tous les ordres et degrés des institutions scolaires de la Région.
Il a également adopté le plan extraordinaire 2010 de mise aux normes et de mise en sécurité des bâtiments scolaires appartenant aux collectivités locales ; la Région prendra en charge la somme de 2.692.000 euros.
L'Exécutif a également approuvé le projet préliminaire et le projet définitif relatifs aux fouilles archéologiques et aux travaux de préparation à l'entretien extraordinaire du château de Saint-Marcel, pour une somme globale de 90.000 euros.

OUVRAGES PUBLICS, PROTECTION DES SOLS ET LOGEMENT PUBLIC
Le Gouvernement a adopté la proposition d'organiser, en collaboration avec le Département pour la programmation et la coordination de la politique économique de la présidence du Conseil des ministres, un séminaire technique sur le thème *Sistema codice unico di progetto (CUP),* qui se déroulera au centre polyfonctionnel Grand Place de Pollein, le lundi 8 novembre 2010.

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET POLITIQUES SOCIALES
Le Gouvernement a autorisé la commune de Morgex à exercer une activité socio-éducative au sein de la structure aménagée à cet effet qui compte 15 places de crèche et 3 de garderie.
En outre, il a engagé la somme de 412.000 euros au titre de l'aide accordée à la Communauté de montagne Mont-Rose pour des travaux de restauration et d'agrandissement de la structure sociale et d'accueil pour personnes âgées de Hône.
L'Exécutif a aussi défini les critères de répartition de la part régionale du fonds national pour la non-autonomie, au titre des années 2009 et 2010.
Enfin, il a approuvé le Plan de répartition des ressources financières pour la restauration de micro-communautés construites par les collectivités locales, pour l'année 2010. A cet effet, il a engagé une dépense de 1.900.000 euros.

TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT
Le Gouvernement a fixé les critères de répartition des aides aux collectivités locales pour les fonctions exercées au sens de la loi régionale n° 25/2005 portant réglementation pour l'implantation, la localisation et l'exploitation des stations radioélectriques et des installations de radiotélécommunications.

TOURISME, SPORTS, COMMERCE ET TRANSPORTS
L'Exécutif a entériné la seconde variation du budget prévisionnel de l'Office régional du tourisme pour l'exercice financier couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2010. D'autre part, la commune de Courmayeur s'est vue octroyer une aide de 679.000 euros au titre de participation aux dépenses relatives à la réalisation des travaux d'entretien extraordinaire du Plais des sports, au hameau Plan des Litzes.

SUITE DE LA PAGE 1

Où allons-nous ?

ce moment et elle craint l'entrée, pour d'éventuelles primaires, de Vendola.
Et Fini souhaite-t-il les élections ? Je ne pense pas qu'il veuille assumer la responsabilité de tout faire sauter. Et puis veut-il se rallier aux partis de la gauche ? je ne crois pas que son électorat et son parcours lui permettent de prendre cette direction. Certes, Fini a obtenu largement ce qu'il voulait : il n'a pas été anéanti (et cela a été la grande erreur d'évaluation de Berlusconi et des siens) mais il est devenu déterminant. Selon moi, les partisans de Fini essayent d'obtenir le plus possible et de tirer au maximum sur la corde en conditionnant l'activité du Parlement et celle du Gouvernement. Mais avant que la corde ne se rompe définitivement je crois qu'ils prolongeront un accord et si Fini le dissout, je pense qu'il a un projet et les chiffres pour le soutenir, on verra ça dans les jours qui viennent !
Et la création d'un nouveau centre ? Par rapport à ce que j'ai vu ces derniers temps, penser que Fini, Casini et Rutelli puissent se mettre d'accord, en décidant entre eux qui sera le "Primus", me semble assez difficile.
Et pour quelle raison Berlusconi, frappé par des scandales et par une baisse de popularité, ne démissionne-t-il pas ? Parce que justement ils ne savent pas par qui le remplacer. Et puis qu'est-ce qui arriverait au Premier ministre après son éventuelle sortie de scène, comment pourra-t-il se défendre auprès des tribunaux et éviter des condamnations ? Et puis en cas de crise du Gouvernement, les éventuelles élections devraient être décidées par le Président de la République qui fera probablement une tentative de Gouvernement alternatif technique ou d'unité nationale
Voilà quelques tentatives de pronostiques et d'hypothèses : mais tous espèrent que les mots responsabilité et bien commun puissent prévaloir sur les enjeux personnels. Aussi parce que la crise économique est très grave et que pour la résoudre, de grandes et impopulaires décisions doivent être nécessairement prises et portées de l'avant uniquement par une solide majorité.

Antonio Fosson

Le peuple valdôtain
Hebdomadaire de l'U.V. et du groupe de l'U.V. au Conseil régional

Editeur
« Nouvelle Editrice Le Peuple » S.r.l.
27, 29 Av. des Maquisards
Aoste - Tél. 0165.234140
Fax 0165.261469
redaction@lepeuplevaldotain.com

Directeur responsable
Giuseppe RIVOLIN

La page 8 est coordonnée par le Groupe U.V. du Conseil de la Vallée

Enr. trib. d'Aoste n. 2 du 24-5-1954

TIPOGRAFIA DUC
16, Grand-Chemin - Saint-Christophe
Tél. 0165.23 68 88
Fax 0165.18 45 153

IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ

PUBLICITÉ s'adresser à
MUSUMECI SPA
97, loc. Amérique - 11020 Quart
Tél. 0165.76.12.06 - Fax 0165.76.11.12

ABONNEMENTS :
€ 25 Italie – € 30 Etranger

TARIFFE INSERZIONE
TARIFFE A MODULO

CLIENTI LOCALI
• Commerciali : € 21,00 al modulo
• Occasionali : € 26,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 31,00 al modulo

CLIENTI NAZIONALI
• Commerciali : € 26,00 al modulo
• Occasionali : € 36,00 al modulo
• Finanziari, legali : € 41,00 al modulo

SCONTI PER INSERZIONI CONTINUATIVE

Questo periodico è iscritto all'Unione Stampa Periodica Italiana

Le 3 novembre dernier au Théâtre Giacosa

«Le Neveu de Rameau» a inauguré la Saison francophone

«Mes idées ce sont mes catins». Voici comment commence "Le Neveu de Rameau" de Diderot présenté au Giacosa, le mercredi 3 novembre dernier, dans le cadre de la Saison francophone.

En effet, Jean-Pierre Rumeau, metteur en scène de la pièce a voulu que cette phrase prononcée par le philosophe soit "*le fil d'Ariane que j'ai déroulé pour réaliser ce travail : Jouir intellectuellement, sans barrière, en toute liberté, assouvir les fantasmes de l'esprit, voilà le fil conducteur de cette mise en scène dont la volonté est d'habiller les idées abstraites d'un corps, de sueur, d'énergie débridée et de mouvement*".

Toute la pièce repose donc sur un échange verbal franc et direct, ponctué par la musique de Jean-Philippe Rameau, entre autres, et interprétée sur scène au clavecin par Olivier Baumont, au célèbre café de la Régence à Paris, entre Diderot, le philosophe, et un personnage étonnant, jeune homme excentrique, provocateur et marginal, le neveu du célèbre compositeur.

Ainsi, l'interprétation des deux personnages est, en effet, à la hauteur du texte puisque les deux comédiens ont pris véritablement un certain plaisir à vivre et ressentir, à travers la gestuelle, ce texte brillant, Gabriel Le Doze, dans le rôle de Diderot, le philosophe moraliste, et Nicolas Vaude, le cynique, dans celui du neveu, le tout dans un français riche et nuancé, celui du XVIII[e] siècle.

A cela s'ajoute un final sublime et quelque peu déroutant puisque la pièce se termine sur ce singulier "neveu" qui en guise d'adieu, avant de se rendre à l'Opéra, cloue le bec de son interlocuteur en lui annonçant d'un ton railleur : « Rira bien qui rira le dernier, Monsieur le Philosophe !... ».

Agnès Uzan

La cinématographie comme instrument de développement économique

Le Conseil a approuvé la création de la Film Commission Vallée d'Aoste

La Vallée d'Aoste aura un instrument qui permettra de promouvoir et de valoriser son territoire et ses biens culturels grâce au soutien de la production et de la diffusion de matériel cinématographique : le Conseil régional, lors de la séance du mercredi 3 novembre dernier, a approuvé la loi sur la création d'une association à but non lucratif, nommée "Film Commission Vallée d'Aoste".

La fondation sera engagée dans la valorisation et la promotion du tissu économique valdôtains à travers le soutien de la production et de la diffusion cinématographique, en gérant les fonds pour encourager et soutenir ce type d'activité sur le territoire et en coordonnant les manifestations artistiques et la distribution d'œuvres audiovisuelles. Ces activités permettront également d'attirer des investissements, provenant de particuliers, dans le secteur de la production audiovisuelle, en valorisant les ressources professionnelles existantes en Vallée d'Aoste, en augmentant la visibilité du territoire régional et de son patrimoine culturel et environnemental, avec, par conséquent, d'importantes retombées sur l'économie locale.

« *J'estime que la création de la Film Commission est fondamentale pour la promotion de notre Région* – a commenté l'assesseur de la Culture Laurent Viérin après l'approbation de la loi – *pour la première fois la Vallée d'Aoste aura un instrument qui favorisera la production cinématographique visant à faire connaître notre Région sur le petit et sur le grand écran* ».

Ce genre d'activité avait déjà vu le jour grâce à l'Assessorat à travers la participation à la production du film "Figli delle stelle", qui est sorti récemment en obtenant un certain succès au niveau national, et de la série télévisée avec l'humoriste Luciana Litizzetto, qui sera programmée au début de l'année prochaine.

La Film Commission Vallée d'Aoste devra, donc, continuer sur ce chemin en essayant, de façon coordonnée et systématique, d'attirer des productions cinématographiques, télé et audiovisuelles sur notre territoire.

« *A travers cette décision* – a continué l'assesseur Viérin – *nous concrétisons notre volonté de miser sur la promotion, à différents niveaux, de l'immense patrimoine de biens culturels, paysagers et naturalistes de la Vallée d'Aoste : le secteur cinématographique représente un excellent canal de diffusion.*

Nous ne pouvons pas nous contenter de regarder les autres régions italiennes et étrangères, sans essayer d'attirer chez nous des productions prestigieuses ».

Denis Falconieri

Autre service page 8

alla detrazione del 55% ci pensiamo noi!
tecnoserramenti
SERRAMENTI - PORTE
Via Roma, 7 - Aosta
Tel. 0165 31011 - Fax 0165 40206
Fabrizio Cerise Tel. 335 6122948
tecnoserramentiaosta@tin.it

Fornitura
e posa in opera di:
serramenti esterni
porte interne
portoncini

Preventivi gratuiti
Possibilità di sostituzione
senza opere murarie
beneficiando del
contributo regionale per il
contenimento energetico

GAROFOLI GROUP
GAROFOLI Sidea

Entretien avec l'assesseur régional à la Santé et aux Politiques sociales Albert Lanièce

Les politiques sociales et la lutte contre le cancer parmi les priorités de l'Assessorat

Le Plan pour la Santé et le Bien-être social 2011-2013 vient d'être approuvé par le Conseil de la Vallée. Quelles sont les orientations pour les trois prochaines années?

A l'issue d'une longue période d'études approfondies et d'analyse des besoins en matière de santé et d'assistance en Vallée d'Aoste, le Plan régional pour la santé et le bien-être social 2011-2013 a été approuvé par le Conseil régional, lors de la 2e réunion du mois d'octobre dernier.

L'objectif de ce plan était l'élaboration des mesures destinées à améliorer l'offre actuelle tout en garantissant les niveaux d'assistance actuels.

Le contexte socio-économique dans lequel s'insère ce Plan est fondamental : il s'agit d'une période délicate pour notre pays qui est, d'une part, victime d'une crise économique perceptible dans notre région également et, d'autre part, engagé dans une réforme fédéraliste de l'Etat, dans le cadre de laquelle la Vallée d'Aoste entend sauvegarder et renforcer son autonomie afin de garantir la continuité de la programmation des politiques régionales en matière de santé et de bien-être.

Dans le Plan, les besoins de la personne et de la famille recouvrent un rôle central et les orientations pour le prochain triennat ont été définies dans le plein respect de cette priorité. En effet, ces orientations concernent la durabilité et la rationalisation économique et financière de la dépense pour le service sanitaire régional, la valorisation du territoire, l'assistance socio-sanitaire pour les cas de non-autonomie et de handicap, ainsi que l'attention à la qualité, notamment telle qu'elle est perçue, et à la participation.

C'est donc évidement une politique de programmation socio-sanitaire qui s'inscrit dans le sillon des indications du Plan sanitaire national.

Quand on parle de durabilité et de rationalisation économique et financière de la dépense pour le service sanitaire régional, il est nécessaire de rappeler que les pourcentages régionaux sont absolument conformes à ceux qui sont prévus à l'échelon national dans le cadre des niveaux essentiels d'assistance (LEA), soit 5% pour la prévention, 51% pour l'assistance territoriale et 44% pour les soins hospitaliers.

Ces proportions inversent donc la tendance historique en matière de ressources allouées à l'hôpital, puisque le territoire reçoit aujourd'hui la plus grande partie de ces ressources.

Nous nous orientons donc vers la rationalisation des parcours de soins, qui réservent à l'hôpital une part de plus en plus élevée des pathologies aiguës, alors que toutes les formes de moyenne et de faible intensité seront prises en charge par le territoire.

La recherche de l'adéquation dans la rationalisation des parcours d'assistance, avec la réduction des hospitalisations et le maintien des prestations offertes par le service socio-sanitaire régional, a permis, à travers l'évaluation des coûts et la comparaison des performances, l'application de processus internes « vertueux » dans les secteurs hospitalier et social, et ce, en collaboration avec les collectivités locales.

Par valorisation du territoire et assistance socio-sanitaire pour les cas de non-autonomie et de handicap, l'on entend toutes les initiatives destinées à développer l'assistance primaire et à renforcer les modèles d'assistance concernés, comme :

- le rassemblement en associations;
- l'attention au rôle des médecins généralistes et des infirmiers à domicile et en communauté ;
- l'implication des médecins généralistes et des autres professionnels dans le lancement de nouvelles formes d'assistance territoriale, de concert avec l'hôpital, et grâce à la liaison télématique avec les cabinets des médecins généralistes.

A cela, il faut ajouter la nécessité de répondre à la complexité et à l'évolution des besoins en matière d'assistance par des approches pluridisciplinaires – comme l'Unité d'évaluation multidisciplinaire – et par l'augmentation du nombre de lits dans les structures d'hébergement pour personnes âgées, en classant celles-ci selon les besoins (RSA ou UAP).

Citons également :

- la réorganisation et le développement du réseau de structures d'hébergement non hospitalières pour les personnes handicapées ou les malades psychiatriques ;
- l'élaboration du service de secrétariat social, en réponse aux besoins révélés par le premier Plan de zone de la Vallée d'Aoste ;
- les urgences sociales – une réponse immédiate, visible et permanente dans les 24 heures à des besoins sociaux urgents ;
- le lancement de l'expérimentation intitulée « assistant de hameau », destinée à aider les résidents des hameaux isolés et des zones de haute montagne éloignées de la vallée centrale, définis de concert avec le CPEL, zones où il convient d'identifier précocement les différents besoins pour y répondre de façon efficace grâce à cette figure professionnelle institutionnelle, mais en un certain sens historique, si l'on pense aux liens de solidarité caractéristiques des populations de montagne ;
- l'application de la nouvelle loi de réorganisation de l'assistance économique, qui prévoit des mesures concrètes pour les familles souhaitant prendre en charge certains de leurs membres, enfants en bas âge ou personnes âgées, comme l'octroi d'un coupon ;
- le développement de l'assistance à domicile, y compris sous sa forme intégrée (socio-sanitaire).
- L'attention à la qualité, telle qu'elle est perçue, et à la participation désignent en revanche toutes ces formes d'attention pour ceux qui dispensent le service et la façon dont celui-ci est perçu par les usagers.

Il s'agit en effet :

- de formation continue des médecins ;
- de gestion du risque clinique ;
- d'audit civique ;
- de médecine factuelle ;
- d'adoption des grandes orientations pour les parcours d'assistance ;
- de gestion des réclamations ;
- de listes d'attente ;
- d'autonomisation et d'évaluation des résultats ;
- de participation des bénévoles à l'évaluation de la satisfaction des usagers, à l'élaboration de mesures sociales et aux campagnes de sensibilisation de la population.

Il s'agit en somme de toutes les situations où ce secteur se définit comme un acteur essentiel de la lecture des besoins d'une population.

Les autres initiatives à signaler sont :

- le lancement de l'évaluation des services et du degré de satisfaction des usagers, dans le domaine social ;
- les expérimentations relatives à l'administration de médicaments à l'hôpital, comme par exemple les armoires à pharmacie électroniques, reliées aux dossiers médicaux des patients, qui dispensent des doses individuelles de médicaments ;
- le maintien des niveaux d'excellence actuels (robotique, IRM, radiographies, examens PET-CT, réseaux, etc.), ainsi que la recherche d'actions qui apportent un rééquilibre ;
- le lancement de la Fondation pour la recherche sur le cancer et le développement des soins oncologiques (ouverture de l'hospice et création d'un réseau de soins palliatifs) comme recherche d'une amélioration de la qualité des soins pour les pathologies, qui sont la 2e cause de décès et qui représentent 30% de ceux-ci ;
- l'adoption de nouveaux critères pour l'autorisation et l'accréditation de fournisseurs potentiels de services qui définiront une majeure équité, une plus grande concurrence, plus de transparence et, surtout, qui permettront des économies pour l'organisme commettant,

tout en sauvegardant la qualité des prestations octroyées.

La loi régionale du 23 juillet 2010 vise à la réorganisation des mesures de protection sociale et l'introduction des nouvelles formes d'aides économiques. Quelles sont les nouveautés qui ont été apportées?

L'Assessorat de la santé, du bien-être et des politiques sociales a estimé opportun, d'une part, de réorganiser les aides économiques relevant de l'aide sociale en vigueur et destinées aux mineurs, aux jeunes adultes et à leurs familles, aux personnes non autonomes et à ceux qui se trouvent dans le besoin et, d'autre part, d'établir de nouvelles mesures de protection sociale s'ajoutant à celles qui sont déjà mises en œuvre, et ce, dans le but de former un réseau social encore plus complet, garantissant de meilleures conditions de santé et de bien-être aux citoyens valdôtains.

Par la loi régionale n° 23 du 23 juillet 2010 (Texte unique sur les mesures économiques de soutien et de promotion sociale et abrogation de lois régionales), l'Assessorat a voulu répondre de manière concrète et efficace aux difficultés économiques que les personnes et les familles valdôtaines rencontrent en cette période de crise généralisée.

La loi se caractérise par la place centrale attribuée à la famille, y compris les foyers unipersonnels, en tant que destinataire des interventions, dans une optique de prise en charge par le système des citoyens, dans le cadre de leur contexte affectif et relationnel. L'aide économique ainsi conçue s'insère dans un réseau régional de protection sociale, de subsidiarité et d'intégration sociale de la personne et de la famille.

Afin de conREsolider un modèle d'aide sociale à l'avant-garde en Europe, tant pour la quantité que pour la qualité de ses interventions, la LR n° 23/2010 introduit d'importantes nouveautés destinées à compléter la situation existante:

– la solidarité et l'expérience d'aide mutuelle rendent plus solides les processus de cohésion sociale et contribuent à résoudre les situations d'isolement et de solitude;
– l'encouragement des bonnes relations de voisinage et la reconnaissance de l'engagement des familles pour venir en aide à un parent non autonome ou infirme est économiquement avantageuse pour l'Administration, qui limite le placement en institution aux cas les plus graves, ce qui augmente la cohésion de la communauté;
– les avances de l'allocation d'entretien à titre de protection des mineurs, prévues au cas où l'allocation d'entretien ne serait pas versée par le parent tenu de le faire dans les délais et aux conditions établies par les organes judiciaires compétents. Il s'agit d'une intervention qui s'ajoute aux mesures existantes en faveur des mineurs, des jeunes adultes et de leurs familles;
– le versement d'allocations de soins destinées à récompenser le travail de soins assuré par tout foyer qui s'occupe de la personne dépendante, même sans avoir de liens de parenté avec celle-ci, mais à condition qu'il existe entre les deux une relation de confiance, s'ajoute au soutien au paiement des frais afférents aux assistantes personnelles. Cette mesure se situe dans le cadre des aides économiques destinées aux personnes dépendantes et notamment à leur maintien à domicile;
– le versement d'aides à l'insertion sociale en cas de situation de difficulté socio-économique. Ces aides sont accordées à titre continu, pour chaque année solaire, et, pour les personnes de plus de soixante-cinq ans, afin de permettre au demandeur de surmonter sa situation de difficulté économique due à des frais extraordinaires en matière de santé.

En vue de garantir l'équité et pour prévenir tout abus éventuel ou la présentation de demandes indues, la loi régionale qui entrera en vigueur le 1er janvier 2011 introduit de nouveaux indicateurs pour vérifier la situation économique des demandeurs.

En effet, des critères d'exclusion établissent que les aides économiques ne sauraient être accordées aux personnes qui sont titulaires de droits de propriété relatifs à un ou plusieurs immeubles, exception faite de la résidence principale, ou titulaires de droits de propriété sur plusieurs biens meubles enregistrés, ou qui disposent de liquidités et détiennent des dépôts, des titres, des obligations de la dette publique et d'autres titres financiers, de parts de fonds communs d'investissement ou d'autres fonds.

Cette disposition vise à garantir l'équité d'accès aux aides et à limiter toute forme d'exploitation indue de tout ou partie de ces avantages.

Dans le cadre des aides économiques proposées par l'Assessorat de la santé, du bien-être et des politiques sociales, rappelons la loi régionale n° 52/2009 portant mesures régionales pour l'accès au crédit social approuvée en décembre 2009.

L'application concrète de ses dispositions s'est traduite par la signature d'une convention avec Finaosta S.p.A. et par l'approbation de la délibération d'application visant à favoriser l'accès au crédit social aux personnes qui se trouvent dans des situations de difficulté économique, temporaires, contingentes ou découlant de moments critiques de leur vie familiale ou personnelle, et ce, au moyen de:

a) Programmes de microcrédit: peuvent en bénéficier les demandeurs dont le déficit fondamental est l'impossibilité d'avoir accès au crédit par les voies ordinaires, mais qui sont dignes de confiance en qualité de porteurs de patrimoines immatériels – tels que des relations, des compétences, des vocations et des capacités – recommandés par un opérateur territorial (garant moral):
– crédits d'urgence (de 750 à 5000 euros);
– crédits pour la réalisation de projets et de formes de coopération visant à l'essor d'activités ayant une portée sociale ou environnementale (de 750 à 15000 euros);
b) Prêts sociaux d'honneur (de 750 à 2000 euros): peuvent en bénéficier les demandeurs qui se trouvent dans une situation de besoin caractérisée par des difficultés économiques dues à des périodes critiques de leur vie familiale ou personnelle, ainsi qu'à des problèmes de logement ou légaux, mais susceptibles de garantir une capacité raisonnable de remboursement, soit en espèces, soit en utilisant une partie de son temps libre dans le cadre de services à caractère social.

Aujourd'hui, plus d'une centaine de personnes ont présenté une demande en ce sens et 55% d'entre eux ont reçu le prêt requis.

A ce jour, le pourcentage relatif à l'insolvabilité est extrêmement bas (moins de 5%).

Cinq associations ont adhéré à cette proposition mais bon nombre de collectivités locales se sont déclarées intéressées et procèdent actuellement à leur l'inscription sur la liste des opérateurs territoriaux.

Dans notre région, 2010 a représenté une année très importante pour la lutte contre le cancer: l'Hospice, la tomothérapie ainsi que la création de la Fondation de la Région Autonome Vallée d'Aoste pour la recherche sur le cancer.

Pour la Vallée d'Aoste, 2010 aura été une année fondamentale dans le secteur de la santé hospitalière et, notamment, en matière d'oncologie. En janvier, l'Hospice a ouvert ses portes: installé à l'hôpital Beauregard, ce centre de soins palliatifs pour les malades en phase terminale constitue l'un des piliers du réseau des soins palliatifs et présuppose la mise en place d'activités et de services étroitement coordonnés entre eux, de manière à assurer une continuité dans l'assistance au malade, de l'hôpital jusqu'au domicile de ce dernier. Au mois d'avril, notre centre de radiothérapie a pu – et c'est le dixième en Italie – disposer de la tomothérapie, technologie avancée qui représente un progrès considérable dans le traitement des tumeurs dans la mesure où elle permet de mieux cibler ces dernières, d'où une efficacité accrue. Grâce à ces équipements sophistiqués, la quantité de radiations nécessaires à combattre le cancer peut être orientée avec davantage de précision, ce qui permet de n'agir que sur les cellules malades et réduit les risques de complications ou d'endommagement des tissus sains. Ce traitement radiothérapeutique «sur mesure» étant plus efficace, il aura aussi l'avantage de réduire la durée des hospitalisations. Sur proposition de l'Assessorat de la santé, du bien-être et des politiques sociales, l'Administration régionale est également intervenue dans le domaine de l'oncologie: la loi régionale n°32 du 4 août 2010 a en effet institué la Fondation de la Région autonome Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste pour la recherche sur le cancer (Fondation VdA-RC), afin d'encourager les études et les recherches scientifiques contre le cancer, dans le cadre du Réseau oncologique du Piémont et de la Vallée d'Aoste.

La Fondation a pour mission de sélectionner les programmes de recherche à financer sur la base de leur valeur scientifique, qui doit être prouvée et attestée par une documentation adéquate, et de l'importance clinique de l'objet de la recherche. Les recherches seront réalisées, même partiellement, dans les structures cliniques ou les laboratoires de l'Agence USL en faisant appel aux ressources technologiques et humaines présentes sur le territoire régional.

NOUVELLES EN BREF

LES VINS AUTOCHTONES VALDÔTAINS À MEGAVINO

Pour la première fois, fin octobre, les vins DOC de la Vallée d'Aoste ont été présentés à Megavino, le plus important salon international vinicole de tout le Benelux. Pendant quatre journées de foire, plus de 300 professionnels provenant des pays du monde entier ont accueilli plus de 25 mille visiteurs, dont 4 mille opérateurs du secteur.

Le stand de la Vallée d'Aoste avait été préparé par le Bureau de Représentation de la Région à Bruxelles, avec le support de l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles et de l'Assessorat au Tourisme, aux Sports, au Commerce et aux Transports.

Les dégustations des vins ont été accompagnées par celles des trois produits DOC: la Fontine, le Jambon de Bosses et le Lard d'Arnad.

En outre, pendant la journée de clôture, exclusivement dédiée aux opérateurs de la presse spécialisée, s'est tenue une conférence avec dégustation sur les vins autochtones valdôtains.

Les produits offerts en dégustation a été appréciés par le public, s'agissant à la fois des représentants de la grande et moyenne distribution, et de la presse spécialisée. Enthousiasme et surprise également à l'égard de la typicité et du lien étroit avec le territoire de la production œnogastronomique valdôtaine de tradition.

Megavino a donc représenté une vitrine optimale pour la promotion de la Vallée d'Aoste et une importante opportunité pour établir de nouveaux contacts pour un futur renforcement de la présence des produits valdôtains de qualité sur le marché belge.

OBIETTIVO LAVORO NEWS: LES PARCOURS DE FORMATION POUR LA CITOYENNETÉ ACTIVE

Obiettivo Lavoro News, la revue sur l'emploi propose des projets de formation cofinancés par le Fonds Social Européen approuvés récemment par le Gouvernement régional. Dans ce numéro, les cours concernant la citoyenneté active, élément fondamental pour renforcer la cohésion et le développement de la démocratie sont présentés. Le Focus présente la Stella Polare, le cours d'orientation, de formation et de professionnalisation finalisé à l'insertion des jeunes chômeurs, ayant un âge allant de 16 à 20 ans, sans qualification et diplôme. L'échéance des inscriptions est fixée pour le 15 novembre.

Complètent l'information, un extrait de l'avis public concernant le terme des nominations à savoir le 1er septembre 2011, publié sur le Bulletin Officiel n° 43 de mardi 19 octobre, et un avis public pour la concession de contribution financière pour des initiatives qui assurent la promotion des politiques en faveur de l'Egalité des Chances.

Les nouvelles offres d'emploi provenant des entreprises valdôtaines disponibles auprès des trois centres pour l'emploi sont présentes sur le site de l'Administration régionale http://www.regione.vda.it sous la rubrique emploi.

UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE: REMISE DES PRIX DE LA 12ÈME ÉDITION DU CONCOURS «ABBÉ TRÈVES»

La section de la Vallée d'Aoste de l'Union internationale de la presse francophone, en collaboration avec la Surintendance des écoles de l'Assessorat régional de l'Education et de la Culture, organise chaque année le concours «Abbé Trèves», pour encourager les jeunes valdôtains à écrire en français et à mieux connaître la culture de notre région.

Le 6 novembre dernier, les jeunes élèves ont été primés, Marta Fioravanti, élève de l'établissement scolaire «L. Einaudi» d'Aoste et lauréate du volet du concours réservé aux écoles moyennes, a reçu des livres pour un montant de 250 euros.

La lauréate du volet réservé aux jeunes adultes, Mathilde Secci, titulaire d'une licence en Sciences de la communication, a reçu son attestation de participation au concours, ayant déjà bénéficié du prix qui a consisté en une bourse d'études de 1.500 euros et en un stage d'un mois en France, au sein de la rédaction de *Direct Montpellier Plus*, quotidien d'information gratuit de *Midi Libre*.

En 2011, les élèves de 3ème de l'école moyenne seront appelés à écrire un article sur la protection de l'environnement et du milieu montagnard, alors que les jeunes âgés de 18 à 30 ans seront invités à découvrir l'actualité de l'œuvre de Sœur Scholastique, inspiratrice du manuel «Chez Nous», encore utilisé dans les écoles élémentaires valdôtaines après la seconde guerre mondiale.

Tourisme : l'Assessorat au travail pour promouvoir notre Région

La Vallée d'Aoste vitrine des sports d'hiver à Rome et à Modène

La saison d'hiver s'annonçant, l'Assessorat régional au Tourisme est très engagé à travers la promotion de l'offre touristique de notre région. En particulier, pendant cette dernière période, l'Assessorat a envoyé une délégation à Rome et a participé au Skipass de Modène, la foire du tourisme et des sports d'hiver.

Du 28 octobre au 7 novembre, plusieurs initiatives ont été donc réalisées place Apollodoro à Rome, près du stade Flaminio et de l'Auditorium où s'est déroulé dernièrement le Festival du Cinéma.

« *La présence de la Région* – a expliqué l'assesseur Aurelio Marguerettaz – *s'est manifestée à travers des événements, des espaces ouverts au public et interactifs pour faire découvrir notre offre touristique aux professionnels du secteur, aux organes de l'information, aux "décision makers" et au nombreux public présent. En particulier, nous avons donné la possibilité de mieux connaître les activités liées à la montagne, le ski dans toutes ses disciplines, le trekking et nos produits œnogastronomiques de qualité* ».

Ayant une surface d'environ 350 mètres carrés, l'emplacement réservé au Val d'Aoste a été doté d'une paroi pour la varappe, de la piste "ski magic", animée par des moniteurs de ski valdôtains qui présentaient les stations de ski de notre région, d'un kiosque pour la dégustation et la vente de produits typiques et d'un point d'information. Les deux événements les plus importants furent la soirée du samedi 30 octobre au palais Taverna, organisée en collaboration avec le Noir Film Festival de Courmayeur, à laquelle ont participé le syndic de Rome et son adjoint et les acteurs du film "Il padre e lo straniero" de Ricky Tognazzi, et la conférence du samedi 4 novembre, lorsque l'assesseur Marguerettaz, le président de la Fédération italienne des marchands de biens professionnels (Fiaip) Giuseppe Sullutrone et son vice Patrizia Diémoz ont participé à la conférence-débat "Tourisme et immobilier : nouvelles stratégies pour la promotion de la qualité du territoire". Ces jours-ci également, du 29 octobre au premier novembre, l'activité promotionnelle est passée par le Skipass Modène, où la Région a présenté son offre touristique d'hiver sous le slogan "Hier comme aujourd'hui la neige est Vallée d'Aoste".

« *Nous avons des atouts importants* – a commenté l'assesseur Marguerettaz – *qui font de la Vallée d'Aoste une région séduisante pendant toutes les saisons, surtout en hiver grâce au ski, mais également au produit bien-être* ».

Parmi les nouveautés présentées à la foire des sports d'hiver, la brochure "Neige Snow", qui rassemble les informations des 24 stations de ski de descente et de fond en présentant ainsi un panorama complet de notre région.

Le délai est fixé pour le 31 janvier 2011

Recensement général des entreprises agricoles

Pour le secteur de l'agriculture, tous les dix ans est organisé le rendez-vous avec le recensement général : en ce qui concerne notre région, qui a choisi son propre modèle d'organisation de ce réseau en définissant également son Plan régional de recensement, les opérations de regroupement des informations sur les entreprises agricoles et zootechniques ont commencé le lundi 8 novembre et se termineront le 31 janvier 2011.

« *Les objectifs sont nombreux* – a expliqué lors de la conférence de presse de la Junte du vendredi 5 novembre dernier l'assesseur régional à l'Agriculture Giuseppe Isabellon, en précisant qu'à présent en Vallée d'Aoste les entreprises agricoles sont en tout 4.900 – *ce recensement souhaite fournir un cadre informatif et une étude statistique du monde agricole et zootechnique à l'échelon national, régional et local.*

En outre, il nous permettra de mettre à jour le registre des entreprises agricoles et d'accomplir les obligations de recensement établies par les réglementations du Parlement européen et du Conseil à propos des statistiques agricoles, des méthodes de production et des domaines viticoles ».

Les questionnaires pourront être remplis de façon autonome sur le site Internet en suivant les instructions indiquées sur la lettre que les entreprises concernées recevront.

Dans le cas contraire, les intéressés seront contactés par l'un

des vingt agents recenseurs engagés dans ce projet et identifiables par un badge et pourront ainsi fixer un rendez-vous chez eux, au siège principal de l'Assessorat ou auprès des sièges périphériques ou, encore, à la mairie de sa commune ou d'une commune voisine.

« *Les agents recenseurs ont été formés afin d'avoir un contact positif et efficace avec les agriculteurs* », a ajouté le président de la Région Augusto Rollandin.

Le recensement fait partie de la liste des enquêtes qui impliquent le devoir de réponse : une sanction est, donc, envisagée, si les bureaux compétents vérifient qu'on ne donnera pas les informations demandées.

« *Nous suivrons de près* – a commenté encore Isabellon – *les réactions, les difficultés et les problématiques qui pourront être vérifiées, afin de faciliter la réalisation du recensement* ».

Les fontines finalistes du Concours Fontina d'alpage 2010

Les 10 fontines finalistes du Concours Fontina d'alpage 2010, organisé par l'Assessorat de l'Agriculture et des Ressources naturelles, pour valoriser les meilleures fontines produites en alpage pendant l'été 2010, ont été sélectionnées, le mardi 2 novembre dernier, dans la Salle Olivero du Fort de Bard. A la dégustation ont participé, outre aux techniciens de l'Assessorat et au président du jury Paolo Massobrio, des représentants du monde laitier et fromager valdôtain parmi des éleveurs et des producteurs, des restaurateurs, des hôteliers, des commerçants, des journalistes, des utilisateurs du label de qualité Saveurs du Val d'Aoste et des opinion leaders.

Les dix finalistes sont : Giovanna Papa, alpage Letanaz de St-Nicolas, Piero Jocallaz, alpage Thoules de St-Pierre, Entreprise agricole Pra d'Arc, alpage Pra d'Arc de St-Rhémy-en-Bosses, Leo Bétemps, alpage La Lechère de Bionaz, Michel Fragno, alpage Fontana Fredda de Fénis, Elio Munier, alpage Piontier de Charvensod, Iolanda Plat, alpage

Les Eculés de La Salle, Aldo Nourissat Vercellin, alpage Mascognaz d'Ayas, Carla Abram, alpage de Borègne de Valgrisenche, Cassiano Treboud, alpage Plan Vélé de La Thuile. Les dix finalistes, en outre, ont été présentés par le journaliste œnogastronomique Paolo Massobrio le lundi 8 novembre dernier, à Milan, au sein de la manifestation "Golosaria" organisée par le Club du Papillon : un nombre important d'hôteliers, de journalistes et d'opinion leaders du secteur se sont adjugés, pendant la vente aux enchères, les fontines d'environ 4 kilos chacune, atteignant la somme maximale de 82 euros. La remise des prix aux trois premiers classifiés se tiendra dimanche 21 novembre prochain au restaurant « Chez Germain » de Saint-Christophe, en concomitance avec la remise des prix de la Finale régionale du Concours des Batailles de Reines, pour souligner la valeur de la complémentarité et du caractère unitaire du monde agricole valdôtain. Le Concours Fontina d'alpage représente l'une des initiatives que l'Assessorat organise pour donner plus de visibilité aux produits de qualité de notre région.

Saint-Martin-de-Corléans fête son saint patron

Eun dzor de martsà et de fëta avouë cice de Sen Marteun

Une atmosphère de fête a envahi, en fin de semaine dernière, le quartier de Saint-Martin-de-Corléans: le samedi 6 novembre, le tour traditionnel des hameaux de la colline et à travers les rues du quartier de la "Badoche" et de la "Badoche" des plus petits ont ouvert les célébrations de la fête patronale.
Comme d'habitude pour célébrer cette fête, le "Comité di Soque de Sen Marteun et Tsesallet", en collaboration avec "La Clicca de Saint-Martin-de-Corléans", les Sapeurs Pompiers volontaires et le groupe des Chasseurs Alpins et avec le soutien de l'Administration communale, a organisé plusieurs initiatives.
«*Depuis 33 ans* – a souligné le président du Comité di Soque David Follien, qui est également le vice-président de l'Union Valdôtaine – *notre association est impliquée dans l'organisation de cette fête.*
Il s'agit d'un moment d'agrégation très important pour les habitants de cette zone et d'un rendez-vous qui attire de nombreux visiteurs.
Cette année, nous avons obtenu 180 exposants pour le marché et nous avons distribué environ 10 quintaux de marrons grillés».
Le dimanche, en effet, les rues partant de la place Salvadori ont accueilli l'exposition-marché "Eun dzor de martsà et de fëta avouë cice de Sen Marteun", tandis qu'au centre de la place se sont exhibés la Clicca et les Badochers de Saint-Martin, le groupe "Chemin de fer" et les français "La Gantieirelo", un groupe provenant de Millau, une région du Midi-Pyrénées.
Aujourd'hui, jeudi 11 novembre, le jour de Saint Martin, après la messe et la vente aux enchères traditionnelle, la fête se poursuivra avec le déjeuner dans le salon polyvalent de la paroisse et les animations de la "Badoche" et des "Joueurs de Noutra Téra".
En outre, à partir de 21h00 le rendez-vous est fixé pour la soirée dansante en compagnie d'"Holiday Show" sous le chapiteau du Montfleury, où le samedi 13, toujours à 21h00, l'orchestre "Arizona" conclura le calendrier des rendez-vous.

L'Avcu et le Savt retraités organisent une conférence le samedi 13 novembre

Une nouvelle façon de vivre dans un nouvel environnement

Les techniques de construction ont beaucoup évolué pendant ces dernières années: le samedi 13 novembre, à 9h dans la salle de l'Hôtel des Etats place Chanoux à Aoste, l'Association Valdôtaine Consommateurs et Usagers et le Savt-retraités organisent, en collaboration avec l'Assessorat régional de l'Environnement et du Territoire, la conférence «*Une nouvelle façon de vivre dans un nouvel environnement – "Loi sur l'habitation" (l.r. 24/2009)*».
«*Depuis toujours* – explique la responsable de l'Avcu Rosina Rosset, qui sera le modérateur de la rencontre – *notre association est très liée au territoire et à ses habitants. La maison étant un bien précieux, nous voulons faire mieux connaître à nos associés la "Loi sur l'habitation" sous toutes ses facette».*
Le débat sera, donc, l'occasion pour approfondir les thématiques de la sauvegarde de l'environnement et de l'efficacité énergétique avec l'utilisation de sources énergétiques alternatives et renouvelables. Pour ce faire, interviendront l'assesseur régional Manuela Zublena, le responsable du Savt-retraités Georges Rollandin, l'architecte Fulvio Bovet, dirigeant de l'Assessorat, l'expert industriel Andrea Mantovani et les architectes Andrea Marcoz et Ennio Mazzocchi qui apporteront des exemples de projets.

BATAILLES DE CHÉVRES

Dimanche dernier a eu lieu, à Perloz, la finale des Batailles de chèvres, sous un ciel nuageux, qui n'a pas freiné la participation des protagonistes, ni celle des éleveurs et des passionnés qui étaient assez nombreux. Comme pour les autres concours, quatre catégories étaient présentes, réparties selon le poids de chaque chèvre. «Mitra» des frères Loris et Yves Vial de Nus est la reine régionale 2010, protagoniste avec son adversaire «Musot» de Dino Martinetti d'Issime d'une finale époustouflante. C'est la première reine régionale des frères Vial. En demi-finale, «Mitra» avait éliminé «Mourina» de Delia Rollin d'Aoste, tandis que pendant les quarts de finale, elle avait battu «Poison» de Giulio Crétier de Montjovet. Pendant son parcours vers la finale de première catégorie (41 chèvres pesant plus de 71 kg) «Musot» avait évincé «Stella» de Flavio Lale Demoz de Quart et «Alpina» des frères Clerin de Pont-Saint-Martin. En deuxième catégorie (47 chèvres allant de 64 à 71 kg), le bosquet a été remporté par «Bomba» des frères Bosonin de Donnas, qui en finale a éliminé «Nera» d'Attilio Boret-taz d'Issogne. «Bomba» en demi-finale avait battu «Pepe» d'Andrea Savioz de Gressan. Deux chèvres appartenant au même éleveur «Veleno» et «Flaca» de Ferruccio Favre de Gressan ont dû succomber face à «Bomba» et «Nera». Parmi les chèvres de troisième catégorie ayant un poids allant de 57 à 64 kg, victoire de «Bimba» d'Ido Berard, qui a battu «Merlo» de Giuseppe Berlier de Gressan.
La reine, pendant la demi-finale, a longuement combattu contre «Rossignol» de Paola Bertolin de Verrès, tandis que pour les quarts de finale, elle avait éliminé «Serena» de Diego Deveynes de Saint-Christophe. Enfin en demi-finale, «Merlo» avait évincé «Stella» d'Ido Bérard de Villeneuve et «Marmotta» d'Edy Jordan de Saint-Rhémy-en-Bosses. Concernant la catégorie des Bimes (ayant un poids inférieur à 57 kg) le succès a souri à «Topo» de Giulio Crétier.
Deuxième au classement «Grinta» des frères Vial, deux troisièmes places pour «Beila» de Charrel Chappoz de Donnas et «Tonnere» de Giulio Malquit de Challand-Saint-Anselme, quatrième place ex aequo pour «Antica» toujours de Chappoz et «Guerra» de Claudio Martinod de Saint-Vincent.
Les Batailles de chèvres sont suivies par un grand nombre de passionnés et chaque année davantage de jeunes s'y intéressent et possèdent des chèvres.

Section de Gressan
Nouveau Comité de Direction

Président: Osvaldo Chabod;
Vice-président: Stefano Porliod;
Secrétaire: Cinzia Callipari;
Membres: Ezio Béthaz, Simon Curtaz, Mauro Grange, Ugo Voyat;
Membres de droit: Michel Martinet, Andrea Berlier, Renzo Bionaz, Roberto Bonin, Aldo Cottino, Eligio Cunéaz, Sergio Russo;
Délégué au Conseil Fédéral: Stefano Porliod.

La Section de l'Union Valdôtaine de Lillianes
organise
Vendredi 19 novembre à 20h30
dans la salle communale
Une rencontre publique sur la situation politique et les rapports avec le gouvernement national
avec la participation du
Sénateur Antonio Fosson
et du
Président de l'Union Valdôtaine Ego Perron

Déjeuner de la section d'Arpuilles-Excenex
ouvert aux inscrits, aux sympathisants, aux anciens et nouveaux amis

DIMANCHE 14 NOVEMBRE 2010
AGRITOURISME «LES CHARIOTS» EXCENEX
Selon le programme suivant:
09h45 - Messe à Excenex; 10h45 - Vin d'honneur; 12h30 - Déjeuner
Nous vous attendons pour commencer ou continuer un long chemin.

Le coin du dialogue

Piero Prola

Je voudrais avec ces quelques lignes exprimer une série de considérations d'ordre général sur un thème qui revient dans les bavardages communs : nous entendons toujours plus dans l'opinion commune que la politique est une chose sale. Qu'ils sont tous pareils, qu'ils pensent seulement à leur siège. De plus, les spectacles qu'offre la politique nationale ne fait que discréditer la classe politique et un fort détachement des thèmes politiques se sent chez les citoyens.
Première considération : la démocratie vacille ! Elle ne précipite pas dans la dictature uniquement parce que les circonstances et leur bienveillance sur les éléments qui constituent notre société l'empêchent. Je me réfère au contexte libéral-démocratique, à la stabilité sociale et économique, au bien-être diffus qui se traduit en une apathie et indifférence générale des citoyens.
Deuxième considération : oui, en politique on se salit les mains, dans le sens que sont faites des choses que la morale de l'homme commun ne permet pas, mais cela ne signifie pas que la politique soit une chose sale ou que les politiques le soient. La politique n'est pas une chose sale mais tout ce qui concerne la *polis*, le citoyen, les formes de cohabitation. Nicolò Machiavelli observait avec raison, il y a déjà quelques siècles, que parfois la raison politique demande d'accomplir des actions moralement blâmables mais politiquement nécessaires. Ensuite, qu'il y ait des personnes parmi les hommes politiques qui agissent avec cohérence, loyauté, dignité et sens du devoir, et d'autres malhonnêtes dont les objectifs sont autres est dans la nature humaine qui n'est certainement pas angélique. Il s'agit de distinguer les délits susceptibles d'être poursuivis légalement et les comportements politiquement et moralement censurables sur lesquels les citoyens ont la possibilité de faire valoir leur jugement.
Troisième considération : mais que font à l'école les politiques, les médias pour expliquer aux citoyens les notions normales de culture politique ? Les politiques se disputent sur tout, les oppositions considèrent généralement comme malfaiteur qui détient le pouvoir ; ce préjugé est devenu un sentiment collectif. Les médias ne distinguent pas les comportements soumis au jugement politique de celui des malfaiteurs, finissant ainsi par délégitimer, avec l'entière classe politique, la politique elle-même.
Une partie politique veut l'Etat de police (mettez-nous tous sur écoute), l'autre croit au démiurge. Elles se méfient substantiellement toutes les deux de la démocratie. Elles pensent que l'on peut se passer de la politique et la substituer avec le pouvoir judiciaire ou avec un seul homme aux commandes.
Quatrième considération : les pouvoirs du véto, formels ou substantiels, sont tellement étendus et incontrôlables que la règle fondamentale de la démocratie, c'est-à-dire le respect de la majorité, est parfois rendue vaine. Puisque le boycottage systématique appliqué par n'importe quelle opposition, et amplifié par les médias, prévaut dans la majeure partie des cas (un exemple éclatant est le No-Tav).
Cinquième et dernière considération : l'on continue à faire des scandales sur les privilèges et les mauvaises habitudes de la caste sans en documenter et expliquer les raisons institutionnelles. La dénonciation continuellement opérée par les médias *in primis*, mais aussi par la politique, déborde dans la démagogie qui, faussant le jugement sur le fonctionnement de la démocratie, l'affaiblit aux yeux du citoyen.
Si les citoyens ne savent pas ce qu'est une démocratie libérale, la faute retombe sur nous tous : les politiques, la presse et l'école. Je crois qu'il est désormais nécessaire que qui travaille dans le monde de l'information, qui a une responsabilité dans les discussions et débats politiques et administratifs doit agir à nouveau avec sérieux, professionnalité, correction et sérénité pour éviter des problèmes encore plus graves.

La Film Commission est une réalité

Entretien réalisé par Raphaël Bixhain

Comme nous vous le disions en première page, le Conseil de la Vallée a approuvé le projet de loi *« Dispositions pour la promotion et la valorisation du patrimoine et de la culture cinématographique. Institution de la Fondation Film Commission Vallée d'Aoste »*. La Film Commission est donc une réalité aussi en Vallée d'Aoste.
Nous avons interrogé la Conseillère régionale Hélène Impérial, rapporteur du projet de loi, à ce propos.

Conseillère Impérial, quel est le but de ce texte ?
« Le texte dont nous discutons et qui a été approuvé a pour but de règlementer, à travers la constitution d'une Fondation – à but non lucratif – dénommée Film Commission Vallée d'Aoste, toutes les interventions de la Région en matière de promotion et valorisation du patrimoine et de la culture cinématographique. Ces interventions, au-delà d'être des instruments d'expression artistique et de formation culturelle, sont surtout des facteurs de développement économique et social, de valorisation des biens culturels présents sur le territoire régional, ainsi que du paysage de notre région. »

Le cinéma n'est donc plus une simple expression artistique ?
« C'est exact, le cinéma n'est plus considéré exclusivement comme une expression artistique à soutenir économiquement mais représente désormais une véritable industrie, un secteur stratégique de l'économie mondiale en croissance et capable d'attirer de grands investissements, un instrument pour la valorisation économique des ressources culturelles et environnementales du territoire et, dans une région à vocation touristique comme la nôtre, un ultérieur moyen de développement du tissu des entreprises et touristique local. La création de Film Commission Vallée d'Aoste,

à notre avis, comme cela a d'ailleurs été mis en évidence lors des auditions en commission, permettrait la naissance et l'évolution de nouveaux professionnels et opérateurs du secteur.
Au cours de ces dernières années, la production audiovisuelle et cinématographique italienne a subi d'importants changements : dans toutes les régions italiennes des coproductions entre sociétés privées et organismes territoriaux ont vu le jour et ces derniers ont revêtu le rôle de soutiens des productions audiovisuelles. Une fois que l'impact économique et culturel positif que cette situation peut avoir a été constaté, presque toutes les régions italiennes se sont dotées d'instruments législatifs réglementant ce secteur en instituant les « Film Commission » qui, outre à promouvoir la réalité territoriale sur laquelle elles insistent – comme les lieux de tournage et de travail pour les productions cinématographiques et télévisuelles –, fournissent aux sociétés de production œuvrant dans le milieu du cinéma des informations, un soutien dans les secteurs du web et de la publicité, des services, en établissant de véritables accords de coproduction. »

Comment se porte le secteur audiovisuel de notre région ?
« Lors d'une audition, un expert a bien mis en évidence que notre région, tout en étant numériquement petite, est particulièrement vive dans le secteur audiovisuel : nous sommes dotés d'une vidéothèque publique parmi les plus fournies d'Italie, un groupe de réalisateurs indépendants et innovateurs reconnus internationalement travaille sur notre territoire, une revue de cinéma appréciée en Italie et à l'étranger est éditée et rappelons la présence désormais consolidée de festivals cinématographiques importants : il suffit de citer le Noir in Festival, le Cervino Mountain et le Stambecco d'oro, qui contribuent à accroître la visibilité du territoire parmi les experts du secteur. Cependant, comme cela a été bien indiqué par les experts lors des auditions, afin d'augmenter les potentialités de promotion de ces événements, il faut les insérer dans un « système » qui transforme les activités cinématographiques en un instrument incisif de marketing territorial à travers le développement de réalités commerciales, professionnelles, touristiques. »

Cette loi prévoit divers niveaux d'intervention intégrés dans un unique système coordonné par la Fondation Film Commission Vallée d'Aoste…
« Oui, en effet et ces activités permettront à la Film Commission d'attirer des investissements, aussi de la part de tiers, dans le secteur de la production audiovisuelle, en valorisant les ressources professionnelles déjà existantes sur le territoire régional, en créant des emplois et en stimulant la naissance d'entreprises de services locaux, en augmentant la visibilité du territoire régional et de son patrimoine culturel et environnementale, avec, par conséquent, d'importantes retombées sur l'économie locale. »

Sakineh Mohammadi Ashtiani

Le Conseil de la Vallée a approuvé à l'unanimité une résolution concernant les initiatives pour une action humanitaire en faveur de Sakineh Mohammadi Ashtiani, condamnée par le Gouvernement iranien à la peine de mort.
L'Assemblée régionale avait déjà approuvé le 22 septembre dernier une résolution contre la peine de mort de Sakineh, soutenant également le moratoire contre la peine capitale.
Ce nouveau texte – dénonçant la gravité du maintien de la peine de mort dans le système judiciaire iranien et l'atrocité de la pratique de la lapidation ou de la pendaison – invite le Gouvernement régional *« à solliciter le Gouvernement italien afin qu'il mette en place une forte et immédiate action humanitaire en faveur de Sakineh Mohammadi Ashtiani ; les parlementaires valdôtains à promouvoir et partager des initiatives au Parlement pour arrêter cette exécution barbare. »*